

JEUDI

14 FÉVRIER 1833.

TROISIÈME ANNÉE.

N° 148.



Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est; pour Lyon, de 7 francs pour trois mois, de 13 francs pour six mois, et de 25 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

LA GLANEUSE,



JOURNAL POPULAIRE.

La prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

14 février 1831. Troubles sérieux à Paris, dévastation de St-Germain-l'Auxerrois, attaque du palais de l'Archevêché. — 14 février 1832. Saisie de Jérôme-le-franc-parleur et de la Gazette du Nivernais à Nevers. — 15 février 1831. Continuation des troubles à Paris, destruction de l'archevêché, saisie de la Gazette de France, envahissement des bureaux de la Quotidienne. — 15 février 1831. Désordres à Rions (Var) et à Périgueux.

Folles prétentions.

Depuis quelques jours, les journaux des divers partis retentissent d'une discussion soulevée à la chambre par un député qui est venu jeter imprudemment dans son discours le mot de marine royale. Nous n'en eussions pas parlé, tant nous semble absurde et ridicule cette épithète semée à tous propos, tant le bon sens du peuple nous paraît en avoir déjà fait justice. Mais le Courrier de Lyon est venu aussi apporter son tribut à ses maîtres, sa dîme à son seigneur ou sa hotte de raisins au grand pressoir féodal, et nous croyons devoir lui répondre quelques mots.

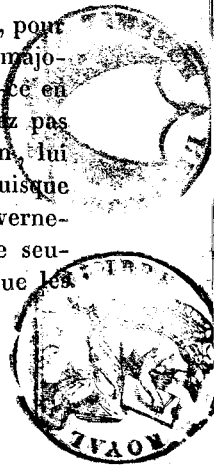
Quand un courtisan aussi bas que ceux d'aujourd'hui, montrant le Carrousel, et le peuple qui le couvrait, au royal poupon qui fut depuis le roi du parc-aux-cerfs, le sardanapale Louis XV, lui disait avec le plus lâche servilisme : Tout ceci est à vous, cette terre et ces têtes, tout vous appartient... Alors qu'il ne se trouvait là pas un homme de courage qui crût devoir relever le flatteur, alors que tout un peuple ne se levait pas avec indignation pour briser et le courtisan et le courtisé, alors sans doute on pouvait, avec quelque raison, dire l'armée royale, la route royale, la marine royale, car tout appartenait au roi qui se l'était approprié injustement.

qui en jouissait par la lâcheté de ceux dont il lésait les intérêts, car la lâcheté des gouvernés fait seule le despotisme des gouvernants.

Mais aujourd'hui que la souveraineté nationale a été proclamée, aujourd'hui que la nation, par un effort courageux, a brisé le monopole exercé sur elle, tout appartient à la nation, rien au roi. Je voudrais bien que les souteneurs des prétentions royales, pussent me dire combien il en coûte par an au souverain, pour l'entretien des grands chemins qu'ils appellent routes royales, combien il a payé de navires dans cette marine française, qu'ils veulent frapper du nom de marine royale, ces hommes qui comprennent assez peu la dignité de la nation, pour vouloir tout faire rapporter à un seul homme.

Quelle que soit la forme de gouvernement établie en France, dites-moi de grace quelle opinion voulait exprimer le peuple, lorsqu'en juillet il effaçait le mot royal, de toutes les enseignes qui le portaient ? Si le peuple n'est pas républicain, comme vous le dites, vous ne nierez pas, je pense, qu'il ait voulu par là vous montrer qu'il comprenait que tout devait se rapporter à lui et porter son nom, et si vous vouliez démentir ce que j'avance, je vous conseillerais, avant de le faire, de parcourir nos rues, où vous trouveriez quelques vestiges de ce genre, qui ne sont pas encore effacés.

Vous vous targuez d'une décision de la chambre, pour prétendre que l'opinion républicaine n'est pas en majorité. Mais il fallait vous expliquer davantage : est-ce en France ? qu'en savez-vous, puisque vous n'avez pas assemblé le peuple pour lui demander son opinion, lui qui venait de jeter son épée dans la balance, puisque vous ne l'avez pas consulté sur la forme du gouvernement qui lui a été donnée ? Est-ce à la chambre seulement ? parbleu ! nous le savons bien. Tant que les



hommes qui doivent représenter la France seront nommés par une poignée de privilégiés, tant que les Français qui ne payent pas 200 fr. de contributions directes, seront regardés comme des ilotes exploitables, tant que les députés seront maires, préfets, conseillers d'état, procureurs généraux, traînant à leur suite d'innombrables familles de salariés, tous gens dévoués au gouvernement, quel qu'il soit, la France ne pourra point faire entendre sa voix à la chambre, la représentation nationale ne sera qu'un vain mot, elle n'inspirera point de confiance et ses débuts point d'intérêt.

Brisez ce privilège contre lequel nous nous élevons avec tant de raison, faites que nul fonctionnaire n'aille jouer la ridicule comédie de représenter des intérêts qu'il ne comprend pas, et alors, mais seulement alors, vous verrez si la France partage vos opinions ou les nôtres.

Nous empruntons à la *Tribune* l'article suivant :

Nous publions, sans faire ce soir aucun commentaire, la lettre suivante adressée par un lieutenant-général au fils de M. le ministre de la guerre. Malgré les instances de ce général, et de ces deux témoins, nous n'aurions pas mis en lumière des faits si graves pour l'honneur de M. Napoléon Soult, si celui-ci n'avait un caractère public. Mais nous n'avons pu oublier qu'il est ici question de notre ambassadeur en Hollande et de l'homme qui tient de si près à un maréchal de France et à un président du conseil; il est si important pour le pays d'avoir au dehors une représentation honorable et fière, que cette publication ainsi faite sous la foi d'un adversaire qui répond de ses actes, nous a semblé utile pour mettre la dernière main au portrait des hommes du gouvernement actuel; il serait difficile de rien trouver de plus caractéristique.

Dans une entrevue que M. le lieutenant-général H. d'O... eut avec M. le marquis de Dalmatie, il fut gravement offensé et se trouva obligé de lui demander satisfaction. M. le marquis demanda le temps de réfléchir et instruisit son père de sa querelle avec M. le lieutenant-général. Le maréchal, duc et président du conseil fit menacer ce dernier de son indignation et des polices civile et militaire s'il persistait à exiger réparation des impertinences de son fils. Cet abus de pouvoir du père ayant confirmé M. H. d'O... dans la volonté de donner une leçon au fils, il lui écrivit à ce sujet une lettre qui resta sans réponse, et fut suivie d'une seconde que voici :

Paris, 8 janvier 1835.

Vous n'avez pas répondu à ma lettre d'hier, Monsieur; c'est une insolence impardonnable. Je savais bien que votre père vous avait défendu de répondre à mon appel, et je vois clairement que l'adage : Père et mère honoreras etc., etc., a beaucoup de pouvoir sur vous, mais je sais aussi que le respect et l'obéissance filiale les plus absolus ont un terme, et c'est celui où l'honneur est compromis; vous l'avez déjà beaucoup dépassé : encore un pas, et vous ne pouvez plus revenir. Je suis si honteux d'avoir affaire à un si timide adversaire, que je vous prie presque de faire attention à ce que vous allez faire. Quelle que soit votre opinion sur notre différend, n'oubliez pas que

nos préjugés, nos habitudes françaises, nous rendent inexorables sur le point d'honneur. Si vous ne trouvez pas dans votre âme un seul sentiment généreux qui vous porte à soutenir votre caractère d'homme, cherchez donc dans l'intérêt de votre avenir, un véhicule assez puissant pour ne pas vous déshonorer. Réfléchissez bien à ce que je vous dis : c'est un conseil que mon âge m'autorise à vous donner. Si demain matin, vous ne vous êtes pas décidé à me donner satisfaction, vous recevrez le billet que voici, ce sera le dernier :

« Marquis de Dalmatie, vous êtes un insolent et un lâche ! partout je le proclamerai, et partout où je vous rencontrerai j'imprimerai sur votre face le sceau de l'infamie ! Si la vie vous est chère, vivez donc à ce prix.... j'y consens. Méditez ce peu de mots auxquels je donnerai la plus grande publicité. C'est à regret que j'emploie un pareil moyen, c'est vous qui m'y forcez.

« Lieutenant-général, H. d'O.... »

M. de Dalmatie n'a pas plus répondu à cette seconde lettre qu'à la première.

En conséquence aujourd'hui, 9 février, à dix heures du matin, je lui ai envoyé le billet ci-dessus annoncé.

Je laisse aux gens de cœur à apprécier la conduite de M. le marquis de Dalmatie. Je certifie l'exacte vérité des pièces ci-dessus, qui sont en tout point conformes aux lettres remises à M. le marquis de Dalmatie.

Paris, 9 février 1835, 8 heures du soir.

LIEUTENANT-GÉNÉRAL COMTE H. D'O...

Nous soussignés, témoins du lieutenant-général comte H. d'O..., certifions la vérité des faits ci-dessus.

(Suivent les signatures.)

La République.

AUX FEUILLES DU MILIEU.

Ils ont dit que les temps n'étaient pas mûrs encore,
Que sur le sol français il ne pouvait éclore
Le germe d'avenir arrosé par nos mains;
Que pour ressusciter la grande république
Il faudrait cinquante ans dans l'arène publique
Des moissons de crânes humains.

Ils ont dit : « Maudits soient chez les fils de la terre
Le premier qui, brisant la chaîne héréditaire,
Aux vengeances du peuple osa marquer un nom,
Et ceux qui, pour sauver la liberté française,
Jetèrent en défi le sang de Louis Seize
Aux rois, allumant le canon !

« La république, c'est la nuit sombre et prospère.
Au voleur des forêts qui sort de son repaire,
La nuit d'orage où l'homme, une hache à la main,
Attend sous un taillis, quand rugit la tempête,
Que son ennemi passe, et fait voler sa tête
Dans les fossés creux du chemin.

« Ne l'avez-vous pas vue, en sa faim taciturne
Dévorer ses enfans, pareille au vieux Saturne ?
A-t-elle rien laissé ?... Montagnards, Girondins,
N'ont-ils pas tour-à-tour engraisé ses entrailles ?
Tous les sangs n'ont-ils pas rongi ses funérailles...
Lanjuinais, Danton, Desmoulins ?...

Bien ! ... courage ! entassez sottise sur mensonge !
Du profond de l'égoût où l'or des rois vous plonge,

D'où Dieu même à présent ne pourrait vous sortir,
De votre fange écrite usez le répertoire,
Bien ! versez votre hanc à notre grande histoire,
Trembleurs achetés pour mentir !

Nous savons, nous, qu'il faut pour qu'un gangrené vive,
Que le tranchant du fer taille dans la chair vive...
Le monde avait alors un cancer large au sein ;
Il fallait le sauver d'une entière ruine
Et ce fut le destin qui se fit guillotine
Pour accomplir ce grand dessein.

La république est pure, elle vous désavoue ;
Elle n'a pas baigné sa tête dans la boue ;
Elle sait frapper juste et fort quand il le faut ;
Maintenant l'œuvre est faite, en entrant dans l'arène,
Elle-même viendra, de sa main souveraine,
Abattre à jamais l'échafaud !

Vous la verrez alors la puissante, rebelle,
Comme un matin d'été, suave, jeune et belle,
A tous ses peuples forts ouvrant ses blanches mains !
Et les hommes émus, de tous les points du globe,
Pour la voir et baiser un des plis de sa robe
Accourant par tous les chemins !

Voyez déjà briller son étoile polaire !
Salut, au nom du monde, à l'astre populaire !
A toi salut, ô France ! — Un jour, les cieux déserts
Dans le chemin de feu la verront la première,
Toi qui brilles déjà d'une immense lumière
Parmi tous les astres des airs !

Car elle est belle ! — Aux yeux des pèlerins du monde,
Étalant ses trésors de la terre et de l'onde,
Se mirant sur ses bords à l'eau de ses deux mers,
Avec son nord brumeux, son soleil de Provence,
Sa ligne de cités qui sur le Rhin s'avance
Comme une digue aux flots amers !

Oh ! surtout elle est belle, alors que dans l'arène
Levant son gantelet de sa main souveraine,
Elle s'avance aux cris du peuple et des beffrois ;
Alors que son pavé vous fait sauter un trône
Et qu'il va ricochant de couronne en couronne,
Ebrécher cinq trônes de rois !

J. P. VEYRAT.

14 Février.

Une jeune Fille.

Nous recevons de Montluel une lettre dont les détails nous ont vivement ému ; nous regrettons que les bornes de notre journal nous imposent l'obligation de n'en donner qu'une courte analyse.

Privée de sa mère qu'elle avait perdue dans son enfance, haïe de son père chez lequel elle n'habitait plus, une jeune fille fut, au mois de décembre dernier, atteinte d'une maladie mortelle et vint demander un asile dans une maison où elle fut reçue ; son père, appelé près de son lit, loin d'apporter des consolations à la mourante, s'emporta en invectives, et la malheureuse expira bientôt en demandant pour dernière consolation qu'on fit placer une croix sur la tombe de sa mère, tombe délaissée, que son père n'avait pas même mar-

quée d'une pierre ou d'un gazon, et où sa jeune sœur pourrait désormais aller pleurer. Son dernier vœu fut religieusement rempli, une croix fut placée sur la terre qui contenait des dépouilles chéries ; on y grava entrelacés ces mots :

Tu la verras cette fille chérie,
Qui de son père a subi le mépris ;
Le ciel, je suis sûr, vous rallie ;
Dieu, des vertus en fit le prix.

Certes, il n'y avait dans ces vers rien d'outrageant ; et si l'amertume s'y montrait quelque peu, elle était justifiée par la conduite du père. Mais il était dit que la pauvre fille ne serait pas plus respectée après sa mort que pendant sa vie, et oubliant la sainteté des tombeaux, le curé de *Digneux* a permis que cette croix fût brisée. Il serait temps enfin que les prêtres comprissent que leur mission est toute de paix, et qu'ils ne doivent en rien aider aux passions humaines.

NOUVELLES.

Lyon.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DE JEANNE ET DES CONDAMNÉS DE JUIN.

Vingt-troisième liste de souscription.

Picard aîné, 50 c. — Picard cadet, 50 c. — Berthelier, 50 c. — Charbin, 50 c. — Montaigu, 50 c. — Drevet, 50 c. — Pelissier aîné, 50 c. — Pelissier cadet, 50 c. — Un officier de grenadier, bataillon St-Vincent, 3 fr. — Naudi, 50 c. — Louis Matthieu, 50 c. — Brolquet, républicain, 1 fr. — Sandier, canut, 50 c. — Bonnard, ouvrier en soie, 50 c. — Gerin, limonadier, 50 c. — Gervais cadet, 50 c.

Total, 11 fr.

Le *Courrier de Lyon*, dans sa feuille d'hier, contient une lettre signée un ami de la justice, que nous nous dispenserons de qualifier. Certes, nous ne pouvons rien attendre de loyal des organes avoués du juste-milieu ; mais chercher par de viles délations à forcer les magistrats à user de toute la sévérité dont les arme la loi, c'est trahir lâchement leur haine contre les écrivains sur lesquels des accusations pèsent encore.

EXTÉRIEUR.

— La joie règne aujourd'hui dans les salons carlistes ; le héros de Quiberon, Charles X est rétabli de l'attaque de goutte qui avait mis ses jours en danger ; il a signalé son retour à la santé par une grande partie de chasse où il a tué plusieurs pièces de gibier que les courtisans et les chiens avaient su amener devant lui. Pauvre roi, qui ne se signale que par de pareils faits ! pauvre parti qui compte sur un tel homme.

— Le roitelet de Portugal refuse satisfaction à la France, dont les vaisseaux ont été canonnés par ses forts. Un don Miguel nous insulte !... Le gouvernement du roi ne lui demandait pour tout dédommagement que la destitution des commandans des forts, il n'y veut pas consentir ; nous verrons quel parti prendra la France.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

Bénéfice de Barqui.

L'intérêt que tout le monde porte au bénéficiaire, la composition du spectacle, et le nom des acteurs, avaient rempli la salle au point qu'il n'y avait pas un petit coin qui ne fût occupé.

Chabert, que nous voyons pour la seconde fois, est une mince composition dont les auteurs auraient pu tirer meilleur parti. Le talent de Prudent, de Mlle Faivre, et quelques couplets heureux, ont soutenu la pièce.

La Puritaine est un fort joli drame, très bien écrit, plein d'intérêt et de situations attachantes. Mad. Herdiska, chargée du rôle de la puritaine, l'a rendu avec une justesse, une naïveté, un talent extraordinaires. Mlle Faivre a dit avec sentiment et dignité le rôle de la reine Anne; dans la scène de la grâce où, Ketti pénètre dans le palais et se jette aux genoux de la souveraine, tous les cœurs étaient émus, des larmes coulaient de tous les yeux. Mad. Legaigneur, *duchesse de Malboroug*, Mad. Danguin, sa nièce, et généralement tous les rôles, ont été joués avec verve et ensemble. On a remarqué la fraîcheur des costumes (chose assez rare aux Célestins).

Grillo est taillé sur un canevas un peu connu, mais cependant a excité l'intérêt; c'est un jeune prince, des courtisans, des dettes, un enlèvement, un père adoptif richissime qui paie les dettes et marie la jeune orpheline au prince ravisseur. La pièce, bien écrite, bien jouée, bien conduite, est arrivée à bon port. Barqui a été délicieux dans son rôle de Grillo; Breton nous a fait pouffer de rire dans celui du concierge; aussi, ont-ils recueilli les bravos de toute la salle. Je leur demande pardon si je les quitte un peu brusquement, mais il faut qu'à l'instant même je rende compte de la *Prima donna* où je les retrouverai.

Cette *Prima donna*, nourrie au village, arrive avec son sigisbé, il signor marquesa di Bessa Flora, par hasard après 15 ans d'absence, chez sa nourrice. Une averse qu'ils ont reçue les force à prendre des costumes villageois; le fils de la ferme rentre de la chasse, prend la *Prima donna* pour sa future (car il faut vous dire que ce jour là il devait se marier pour n'être pas soldat du pape) la reconnaît, lui peint son amour, l'attendrit et l'épouse. Cette pièce, semée de jolies scènes, de jolis couplets, de jolis airs; où Barqui a été tout feu, Mad. Herdiska toute grâces, et Breton tout cocasse, aura de nombreuses représentations.

GLANE.

— A la sortie du dernier bal de la cour, il s'est élevé une discussion entre le père et le fils, on n'y a pas vu de St-Esprit.

— Le *Courrier de Lyon* s'appellera désormais le serviteur royal.

— Il faut à la Grèce un roi tout-à-fait grec, nous savons quelqu'un qui ne laisse rien à désirer sous ce rapport.

— Au prochain bal masqué, la reine dona Maria s'habillera en quêteuse, on ignore encore qui lui fera l'aumône.

— Le roi a travaillé hier avec le ministre étranger aux affaires, ce matin aux travaux publics, demain il sera à la guerre; dites-nous donc un peu ce qu'il y fait, ce bon roi!

— Le conseil général de la Meurthe a élu un *Velche* pour son secrétaire; ce *Velche* là doit avoir une grande famille, car nous en connaissons beaucoup à la tête des affaires.

— Hommes, impôts, royauté, en France aujourd'hui tout est provisoire.

— L'agent de police Benoît vient d'essayer chez M. Laboissière un guet-à-pens qui n'a pas réussi.... Cette bonne police, elle n'emploie que des *Benoits*!

Le prix des insertions est de 25 cent. la ligne.

Annonces.

Madame CHEVALIER, a l'honneur de prévenir le public qu'elle tient un grand assortiment de costumes en tous genres, pour bals de société et bals masqués,

Place du Plâtre, n° 13, maison du café Berger; au 3^{me}.

A vendre un fond de cabaret Galerie, de L'argue passage latéral. Cet établissement peut servir à faire un restaurant, s'y adresser ou au bureau du journal.



A dater de ce jour cet établissement qui était rue Longue, n° 14, vient de se transporter au local ci-dessus, où il continue le commerce de la papeterie en tout genre, des fournitures de bureau et des encres d'imprimerie.

Un voyageur de commerce bien connu parcourant la France depuis 15 ans et qui représente une maison dont il porte une carte qui ne l'occupe que deux heures par jour, désire trouver une maison qui veuille bien le charger de ses intérêts. Il offre de voyager pour six francs par jour pour tous frais.

S'adresser au bureau du Journal.

AVIS A MM. LES RELIEURS.

M. MISSET, graveur et mécanicien, vient de joindre à son établissement un assortiment de roulettes, palettes, fleurons, lettres gothiques, composteurs, et généralement tout ce qui concerne la reliure. Les personnes qui voudront l'honneur de leur confiance trouveront toujours chez lui, rue des Quatre-Chapeaux, n° 9, au 2^e, tous les avantages possibles, tant pour la qualité de ses marchandises que pour le prix auquel il les a établies.

J. A. GRANIER, Gérant.